PASS'SPORT

AUTORISATION PARENTALE RELATIVE AU DROIT À L'IMAGE DU MINEUR

Saison 2026-2027

Dans le cadre de ses activités, stages, sorties et manifestations, le Pass'Sport peut être amené à photographier ou filmer les enfants. Le présent document permet aux représentants légaux de choisir précisément les utilisations autorisées. **Le refus n'a aucune conséquence sur l'inscription ou la participation de l'enfant.**

1. ENFANT CONCERNÉ

Nom : ..... **Prénom :** ..... **Date de naissance :**..... / ..... / .....

2. AUTORISATIONS

A. Partage privé avec les familles — Images partagées uniquement avec les familles et adhérents, au moyen des outils privés ou à accès restreint utilisés par Pass'Sport.	☐ OUI ☐ NON
B. Site internet officiel de Pass'Sport — Publication destinée à illustrer et présenter les activités, stages, événements et actions de l'association.	☐ OUI ☐ NON
C. Réseaux sociaux officiels de Pass'Sport — Publication sur les comptes officiels de l'association, notamment Facebook et Instagram, afin de présenter et valoriser ses activités.	☐ OUI ☐ NON
D. Supports de communication de Pass'Sport — Utilisation sur affiches, flyers, brochures, programmes, documents de présentation ou supports similaires édités par l'association.	☐ OUI ☐ NON
E. Presse locale, collectivités et partenaires institutionnels — Transmission d'images uniquement pour présenter ou rendre compte d'une activité ou d'un événement de Pass'Sport.	☐ OUI ☐ NON

Information spécifique aux réseaux sociaux : une image publiée peut être copiée ou rediffusée par des tiers. Sa suppression des comptes du Pass'Sport, *ne garantit pas la disparition de ces copies.*

3. ENGAGEMENTS DU PASS'SPORT

Le Pass'Sport s'engage à utiliser les images uniquement pour les finalités autorisées ; à ne pas diffuser d'image portant atteinte à la dignité, à l'intimité ou à la réputation d'un enfant ; à ne pas céder les images à des fins commerciales ; à éviter d'associer publiquement nom et prénom complets d'un enfant à son image ; et à respecter le refus exprimé par un enfant d'être photographié ou filmé, même en cas d'autorisation parentale.

4. DURÉE — RETRAIT DU CONSENTEMENT

Autorisation donnée **à titre gratuit**, valable uniquement pour la saison 2026-2027. Elle peut être **retirée à tout moment** pour les utilisations futures, sans justification ni conséquence sur la participation de l'enfant.

5. PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Les images permettant d'identifier un enfant sont des données personnelles, traitées par le Pass'Sport (responsable du traitement) sur la base du consentement. Les représentants légaux peuvent exercer les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de retrait du consentement, et introduire une réclamation auprès de la **CNIL.**

6. ACCORD DU OU DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Je/nous certifie(s) exercer l'autorité parentale sur l'enfant désigné, avoir pris connaissance des informations ci-dessus et exprimer librement les choix cochés. En cas d'autorité parentale conjointe, la décision est prise dans le respect de la vie privée de l'enfant et en l'associant à la décision selon son âge et sa maturité.

Représentant légal

Nom : ..... Date : ..... / ..... / ..... Signature : .....

Document conservé par Pass'Sport pendant la période nécessaire à la gestion et à la preuve des autorisations recueillies.